

Technique

APPLIQUER UNE DÉMARCHE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

La ville de Thonon-les-Bains applique la gestion différenciée sur ses espaces verts et a doublé les approches écologiques, biologiques et paysagères d'une approche comptable lui permettant d'établir des indicateurs pertinents de gestion.

S'engager dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts

S'il n'est pas nécessaire ni souhaitable d'entretenir tous les espaces verts avec la même rigueur ni avec la même logique de perfection, la mise en place d'une gestion différenciée ne peut tenir du hasard. Elle doit être planifiée, négociée avec l'ensemble des acteurs urbains, s'inscrire dans une démarche globale et cohérente du développement urbain, ce qui implique d'adopter une méthode de travail : connaître précisément l'état initial du patrimoine vert d'une ville, définir des objectifs finalisés et vérifier ensuite leur bonne application sur le terrain.

La mise en place d'un code qualité d'entretien

Le "code qualité" consiste à répartir les espaces verts publics en différentes classes d'entretien allant des surfaces les plus soignées jusqu'aux espaces verts les plus champêtres, et à leur appliquer une gestion individualisée de telle sorte que les parcs, les jardins, les espaces verts s'ouvrent à la diversité biologique et augmentent leur potentiel "nature".

A chaque classe d'entretien correspond un niveau global de prestations qui est ajusté à la qualité de chacun des espaces verts en fonction de sa situation urbaine, de son style paysager, de sa richesse biologique et de sa fonction sociale. Un espace vert de "première classe" ne reçoit pas les mêmes soins qu'un espace vert de "deuxième classe" : chacun bénéficie d'une gestion taillée sur mesure. Le "code" qualité permet ainsi de

mettre en œuvre, là où c'est possible, un entretien privilégiant le respect des équilibres naturels et des cycles biologiques.

Il n'est pas facile de changer la "mise en scène" d'un parc urbain, de toucher à la décoration florale d'un square, de rompre les habitudes des citoyens fort attentifs à la propreté des lieux, sans que les gestionnaires soient aussitôt accusés de "négligence" dès que l'herbe monte, même si paradoxalement le public réclame toujours plus de nature et de naturel. Certains parcs et jardins ont une indéniable valeur historique, artistique, légendaire ou pittoresque. Ils exigent d'être traités avec le plus grand respect pour maintenir leur qualité esthétique. Mais beaucoup d'autres peuvent très bien faire l'objet d'une gestion plus extensive.

La fréquence et l'intensité des opérations d'entretien n'ont pas besoin d'être partout égales. En effet, la situation et la fonction d'un espace vert font qu'un square ne bénéficie pas d'un entretien identique à celui d'un parc périurbain. Cette simple idée de différencier le niveau de service suivant les caractéristiques propres à chaque espace vert passe encore aux yeux de beaucoup pour une révolution culturelle. Pourquoi les espaces verts d'une ville devraient-ils se prêter à une gestion rigoureusement identique quels que soient leur style paysager, ou leur localisation géographique et leur potentialité biologique ? Et puis, en période de contraction des dépenses publiques, les jardins de prestige et le fleurissement des villes coûtent cher aux collectivités ; alors pourquoi ne pas tendre vers une réduction des frais d'entretien en diminuant les tâches au strict nécessaire ?



Pour chaque classe d'entretien, le "code qualité" se décline ensuite en un cahier général des prescriptions d'entretien. Celui-ci précise le volume global des travaux à effectuer et leurs fréquences sur l'ensemble des masses végétales, des surfaces inertes, des mobiliers et équipements implantés sur le site.

Afin de s'inscrire dans une démarche environnementale formalisée, le service des espaces verts de la ville de Thonon-les-Bains a depuis quelques années déjà généralisé le concept de gestion différenciée sur ses espaces verts. Avant sa mise en place, la gestion différenciée des espaces verts se faisait de manière intuitive et hétérogène, au gré des sensibilités et connaissances des jardiniers municipaux.

Les motivations qui ont conduit à l'élaboration d'un "code qualité" comprenant différents niveaux d'entretien et de gestion ont été une volonté partagée pour une recherche d'économies de gestion, d'orientations plus écologiques et environnementales et d'intégration du concept de développement durable dans la gestion des espaces verts publics.



Le résultat d'une adaptation des hauteurs de tonte (Brétignolles-sur-Mer, Vendée)

Pour la cité thermale, l'adoption du plan de gestion différenciée n'est pas un abandon de l'espace, ni une gestion minimaliste, mais une réelle volonté d'intégrer les nombreux facteurs, tant économiques, sociaux qu'environnementaux permettant d'anticiper et de préparer l'avenir.

"... un entretien privilégiant le respect des équilibres naturels et des cycles biologiques."

Les objectifs affirmés sont :

- Répondre avant tout aux missions confiées en se recentrant sur les missions publiques ;
- Favoriser la biodiversité et optimiser la richesse écologique intrinsèque d'origine des sites ;
- Améliorer la qualité du cadre de vie communal, tant dans sa lecture que sa perception ;
- Accompagner et mieux répartir la végétalisation sur le territoire ;
- Mettre à disposition du public de nouveaux espaces de loisirs et de détente,
- Rechercher la gestion optimum du domaine communal vert ;
- Gérer rigoureusement les deniers publics mis à disposition.

La gestion différenciée ne s'oppose pas à la gestion dite "horticole": elle en est un dépassement qui conduit dans une même ville à une gamme de parcs allant du jardin "à la française" jusqu'à un parc "naturel". Le service Espaces Verts a défini une typologie des espaces où est appliqué pour chacune de ces catégories un mode de gestion différent et adapté. Thonon possède 226 sites d'interventions qui sont ventilés dans 7 classes différentes.

7 catégories différentes, allant du milieu le plus artificialisé au milieu le plus naturel :

- Espaces verts de composition architecturale et paysagère à vocation horticole affirmée et fleurissement important (lieux à forte fréquentation) ; carrefours principaux, squares et jardins de prestige, entrées de ville....
- Espaces verts de composition paysagère affirmée à vocation horticole simple ; car-

refours secondaires, rues principales, bâtiments publics, églises, cimetières...

- Espaces verts de conception paysagère, régulièrement entretenus ; rues secondaires, écoles, jardins familiaux, squares de proximité...
- Espaces verts paysagers dont l'entretien est réduit à un aspect de propreté des surfaces et une maîtrise de la végétation ; rues, routes, avenues à passage rapide, squares en dehors des zones touristiques, grands parcs, espaces naturels contrôlés....
- Espaces verts bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles ; réserves foncières, accotements, espaces verts à faible fréquentation...
- Espaces naturels bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles ; forêts, zones naturelles....
- Surfaces communales concédées ou exploitées ; terrains agricoles.

Ces différents modes de gestion reposent en particulier sur :

- Des fréquences de tonte, de fauchage et de taille des arbres et arbustes plus espacées,
- Une limitation des herbicides, pesticides et engrais et l'utilisation de méthodes alternatives (désherbage thermique, lutte biologique...), et le retour des interventions manuelles plutôt que chimiques,
- Le refus d'éliminer de manière systématique les "mauvaises herbes",
- La valorisation et la préservation d'espèces animales et espèces végétales locales,
- Une utilisation raisonnée et optimale des ressources en eau.

Les espaces verts thononais sont en augmentation constante depuis dix ans

Le périmètre d'activité des espaces verts est en augmentation permanente depuis 1995, passant de 100 hectares en 1995 à 135 hectares en 2006. Les projections sur les cinq années à venir confirment cette tendance, 15 hectares supplémentaires devant intégrer le patrimoine géré, notamment avec l'arrivée du contournement routier de Thonon-les-Bains, l'acquisition et / ou l'aménagement de nouveaux parcs publics.

Le domaine d'activités géré par le service

des espaces verts aura progressé de 50 % à l'horizon 2010.

L'augmentation des surfaces à gérer impose pour la collectivité thononaise la recherche d'économies de gestion, autant dans les orientations de conception, d'aménagement que dans les pratiques de gestion publique.

Cette inflation des superficies à entretenir implique l'optimisation de la mécanisation des tâches et outils de production et à initier la mise en place d'un outil de comptabilité analytique qui permet aujourd'hui d'établir des données comptables d'appréciation et de comparaison, ainsi que des indicateurs pertinents de gestion.



Pieds d'arbustes plantés d'essences naturelles dans un parking à Brétignolles-sur-Mer (Vendée)

Par exemple : les indicateurs permettant la comparaison des coûts de gestion d'une catégorie à l'autre ou encore le nombre d'agents nécessaires aux interventions de gestion ramenée à l'hectare pour telle ou telle catégorie (voir tableaux ci-après).

A Thonon, ces indicateurs sont omniprésents dans les réflexions de conception ou de gestion car le geste de projeter, d'aménager, de construire doit être indissociable des coûts de fonctionnement engendrés par une réalisation, quelle qu'elle soit. C'est aussi cela le développement durable. ●

Bernard DELORME

*Ingénieur Paysagiste D.P.E.
Directeur du service espaces verts et paysages
de la ville de Thonon-les-Bains,
membre du jury départemental*

REPARTITION ET DEFINITION DES ESPACES VERTS EN DIFFERENTES CLASSES

CLASSES	TYPE D'ESPACES	DEFINITION ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN	COUT MOYEN D'ENTRETIEN (€/m ²)	EXEMPLES
Classe 1	Espaces verts à gestion très soignée	<p>Espaces verts de composition architecturale et paysagère à vocation horticole affirmée et fleurissement important (lieux à forte fréquentation).</p> <p>Le fleurissement est de très haute qualité tant au niveau des espèces utilisées que de la conception des massifs, il est renouvelé 4 fois par an.</p> <p>Les massifs sont désherbés à la vapeur en début de saison puis manuellement.</p> <p>Les fleurs fanées sont enlevées fréquemment.</p> <p>Ces sites font souvent l'objet de décorations particulières pour les fêtes de Noël.</p> <p>Les gazons sont fins et très fréquemment arrosés, fertilisés, tondus, scarifiés, traités au sélectif...</p> <p>Les massifs d'arbustes et de rosiers sont régulièrement arrosés, bêchés, taillés, désherbés...</p> <p>Une attention particulière est apportée au nettoyage et ramassage des papiers et feuilles mortes.</p> <p>La maintenance est assurée au jour le jour dans le respect du parti pris de conception.</p>	15,57€/m ²	Carrefours principaux, squares et jardins de prestige, entrées de ville...
Classe 2	Espaces verts à gestion soignée	<p>Espaces verts de composition paysagère affirmée à vocation horticole simple.</p> <p>Le fleurissement est de haute qualité tant au niveau des espèces utilisées que de la conception des massifs, il est renouvelé 3 fois par an.</p> <p>Les fleurs fanées sont enlevées régulièrement.</p> <p>Le désherbage des massifs est manuel.</p> <p>Les gazons sont fréquemment arrosés, fertilisés, tondus, scarifiés, traités au sélectif...</p> <p>Les massifs d'arbustes et de rosiers sont régulièrement arrosés, bêchés, taillés, désherbés...</p> <p>Une attention particulière est apportée au nettoyage et ramassage des papiers et feuilles mortes.</p>	8,38€/m ²	Carrefours secondaires, squares, rues principales, bâtiments publics, églises, cimetières...
Classe 3	Espaces verts à gestion régulière	<p>Espaces verts de conception paysagère, régulièrement entretenus.</p> <p>Le fleurissement est principalement assuré par des vivaces, arbustes à fleurs, rosiers, narcisses...</p> <p>Les pelouses sont tondues régulièrement.</p> <p>Un ramassage des papiers et feuilles mortes est régulièrement effectué.</p> <p>Les massifs d'arbustes et de rosiers sont entretenus régulièrement tout au long des saisons : arrosage, bêchage, taille, désherbage...</p>	3,90€/m ²	Rues secondaires, écoles, jardins familiaux, squares de proximité...

Classe 4	<p>Espaces verts à gestion extensive</p> <p>Espaces verts paysagés dont l'entretien est réduit à un aspect de propreté des surfaces et une maîtrise de la végétation.</p> <p>Le fleurissement est principalement assuré par des arbres et arbustes à fleurs.</p> <p>Les surfaces herbacées sont de type pelouse 'rustique' à hauteur maîtrisée.</p> <p>Un ramassage des papiers est régulièrement effectué.</p> <p>Les massifs d'arbustes et de rosiers sont entretenus et taillés afin de contrôler le développement de la végétation.</p>	1,41€/m ²	Rues, routes, avenues à passage rapide, squares en dehors des zones touristiques, grands parcs, espaces naturels contrôlés...
Classe 5	<p>Espaces verts à gestion réduite</p> <p>Espaces verts bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles.</p> <p>L'entretien est limité à des opérations d'interventions courantes de taille de haies en formes naturelles et de travaux réguliers de fauche des prairies et de nettoyage des surfaces.</p> <p>Ramassage des détritux de toutes sortes.</p>	0,45€/m ²	Réserves foncières, accotements, espaces verts à faible fréquentation...
Classe 6	<p>Espaces verts de type forestier ou champêtre</p> <p>Espaces naturels bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles.</p> <p>L'entretien des taillis, bosquets et prairies est limité à des interventions de taille, de fauche et de débroussaillage annuelles</p> <p>L'entretien des forêts est réalisé en partenariat avec l'Office National des Forêts.</p>	0,27€/m ²	Forêts, zones naturelles...
Classe 7	<p>Espaces verts de type agricole</p> <p>Surfaces communales concédées et exploitées par des agriculteurs.</p> <p>Travaux de labours, cultures, récoltes (conventions annuelles renouvelables par tacite reconduction).</p>	0,07€/m ²	Terrains agricoles



Un aménagement simple et accueillant pour la famille qui offre un simple jeu de tontes (Vendée)

GESTION DIFFERENCIEE - TABLEAU SYNOPTIQUE DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN PAR TYPE DE CLASSE

	Actions	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
		Espaces verts à gestion très soignée	Espaces verts à gestion soignée	Espaces verts à gestion régulière	Espaces verts à gestion extensive	Espaces verts à gestion réduite	Espaces verts forestier ou champêtre	Espaces agricoles
Surfaces herbacées	taille (fréquence et hauteur souhaitée)	env. 30 tontes/an (5cm)	env. 25 tontes/an (de 5 à 7cm)	env. 20 tontes/an (+ ou - 10cm)	env. 10 tontes/an (+ ou - 20cm)	2 à 3 fauchages/an	1 fauchage annuel	1 fauchage annuel
	arrosage (fréquence et type d'arrosage)	3 fois/semaine	2 fois/semaine	Occasionnel	Non	Non	Non	Non
	désherbage chimique	1 fois / an	1 fois / an	Non	Non	Non	Non	Non
	opérations mécaniques (scarification...)	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	engrais	Oui	Oui	Occasionnel	Non	Non	Non	Non
Arbres alignement	entretien	régulier	régulier	régulier	régulier	Occasionnel	-	-
Arbres libres	entretien	régulier	régulier	régulier	Occasionnel	Occasionnel	Occasionnel	-
Flours	en massif (plantes molles)	4 fleurissements/an	3 fleurissements/an	-	-	-	-	-
	Fleurissement divers	arbres, arbustes, vivaces, bulbes, rosiers	arbres, arbustes, vivaces, bulbes, rosiers	arbres, arbustes, vivaces, bulbes, rosiers	arbres et arbustes	arbustes	-	-
	désherbage	désherbage vapeur + manuel	manuel	manuel	-	-	-	-
	opérations mécaniques	1 binage / 2 semaines	1 binage / 3 semaines	-	-	-	-	-
	engrais massifs	engrais de fond	engrais de fond	-	-	-	-	-
	bacs, suspensions et jardinières	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
	engrais bacs, vasques, suspensions et jardinières	engrais de fond + soluble	engrais de fond + soluble	engrais de fond + soluble	-	-	-	-
Arbustes	coupe fleurs fanées	1 fois / 2 semaines	1 fois / 3 semaines	-	-	-	-	-
	taille	annuelle	annuelle	annuelle	Occasionnelle	Occasionnelle	-	-
	arrosage	oui	oui	Occasionnel	Non	Non	-	-
Haies	désherbage manuel	très fréquent	fréquent	régulier	espacé	Occasionnel	-	-
	taille	6 fois / an	3 fois / an	2 fois / an	très espacée	Occasionnelle	Occasionnelle	-
Nettoyage	ramassage papiers	Journalier	3 fois / semaine	2 fois / semaine	1 fois / semaine	Occasionnel	Occasionnel	-
	vidage corbeilles	3 fois / semaine	2 fois / semaine	1 fois / semaine	1 fois / 2 semaines	Occasionnel	Occasionnel	-
	ramassage feuilles mortes	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	-
	désherbage surfaces inertes	Oui	Oui	Oui	Oui	Occasionnel	Occasionnel	-